

Amnesty International soutient une action judiciaire contre NSO Group

20.05.2019

Categories: Embargo militaire

Communiqué de presse d'Amnesty International, 13 mars 2019

Amnesty International soutient une action judiciaire visant à faire comparaître devant la justice le ministère de la Défense israélien pour lui demander d'annuler l'autorisation d'exportation accordée à NSO Group, une entreprise israélienne qui vend des logiciels ayant été utilisés pour commettre des attaques contre des défenseur-e-s des droits humains dans le monde entier.

Dans le recours qui sera déposé demain devant le tribunal de district de Tel-Aviv, une cinquantaine de membres et de sympathisant-e-s d'Amnesty International Israël ainsi que d'autres représentant-e-s de la communauté de défense des droits humains expliquent que le ministère de la Défense a mis les droits humains en danger en autorisant NSO à continuer d'exporter ses produits. En août 2018, un membre du personnel d'Amnesty a fait l'objet d'une attaque menée au moyen d'un logiciel de surveillance de NSO Group particulièrement invasif appelé Pegasus, qui a également été utilisé contre des militants et des journalistes en Arabie saoudite, au Mexique et aux Émirats arabes unis.

«NSO Group vend ses produits à des gouvernements qui commettent de façon notoire de révoltantes violations des droits humains, leur octroyant ainsi des outils qui leur permettent de pister des militants et des détracteurs. L'attaque menée contre Amnesty International a été la goutte qui a fait déborder le vase, a déclaré Danna Ingleton, directrice adjointe d'Amnesty Tech, qui a fourni un témoignage étayant les affirmations de l'organisation.

«Le ministère israélien de la Défense n'a tenu aucun compte des éléments de preuve liant NSO Group à des attaques commises contre des défenseurs des droits humains, et c'est pour cette raison que nous soutenons cette action judiciaire. Tant que des produits tels que Pegasus seront mis sur le marché sans que soient exercés les contrôles nécessaires, les droits et la sécurité du personnel d'Amnesty International et d'autres militants, journalistes et dissidents du monde entier seront en danger.»

Amnesty International soutient cette action judiciaire dans le cadre d'un projet mené conjointement avec le Bernstein Institute for Human Rights de la faculté de droit de l'Université de New York et Global Justice Clinic, qui vise à obtenir justice pour les défenseurs des droits humains victimes de logiciels malveillants. La directrice de l'Institut, Margaret Satterthwaite, a déclaré:

«Le fait de prendre pour cible des défenseurs des droits humains en raison de leur travail, en utilisant des logiciels de surveillance invasifs, est inadmissible au regard du droit relatif aux droits humains. Faute de

contrôles suffisants prévus par la loi, les entreprises qui vendent des logiciels espions permettent aux gouvernements de bafouer les droits à la vie privée, à la liberté d'opinion et à la liberté d'expression.

«Le gouvernement israélien doit annuler l'autorisation d'exportation accordée NSO Group et l'empêcher de tirer profit de la répression cautionnée par l'État.»

[*Lire la suite*](#)